

Décision n°18-096 relative à l'organisation de la Bibliothèque Diderot de Lyon

Le président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 consolidé fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;

Vu le décret du 5 juin 2014 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon ;

Vu l'avis du comité technique en date du 29 mai 2018 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Organisation de la Bibliothèque Diderot de Lyon

La Bibliothèque Diderot de Lyon est née en septembre 2012 de la fusion de trois bibliothèques : BIU, bibliothèque de l'ENS, bibliothèque de l'INRP.

Rattachée au Président de l'ENS de Lyon, la bibliothèque est placée sous l'autorité d'une directrice.

Article 2 : Missions de la Bibliothèque

La Bibliothèque Diderot de Lyon a pour mission de servir les besoins documentaires des étudiants, enseignants et chercheurs de la communauté académique lyonnaise.

A compter du 1 septembre 2018 l'organisation de la bibliothèque sera la suivante :

- 2 services : affaires générales et communication
- 4 départements : services au public, collections, Informatique documentaire, Patrimoine et conservation.

Article 3 : Publication

La présente décision est soumise à publicité : elle fait l'objet d'un affichage permanent dès sa signature dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers dans les locaux de l'établissement (au siège de l'établissement) ainsi que sur le site internet de l'ENS de Lyon.

Fait à Lyon, le 12 juin 2018

Le Président de l'ENS de Lyon,



Jean-François PINTON

Original :

- Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :

- Affichage au siège de l'établissement à la date de signature
- Diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président 2018 »